



OFFICE OF THE INTERIM SUPERINTENDENT

Shawn Joseph, Ed.D., Interim Superintendent of Schools | superintendent@pgcps.org
14201 School Lane | Upper Marlboro, MD 20772 | 301-952-6008 | www.pgcps.org/superintendent

15 mai 2026

Chers Parents/Tuteurs,

Nous avons le plaisir de vous informer d'une nouvelle initiative en matière de santé scolaire visant à renforcer la sécurité de tous les élèves. Depuis juillet 2024, l'État du Maryland a adopté une loi (Code du Maryland, section 7-426.6 et 7-426.7 du chapitre sur l'éducation) qui autorise l'établissement scolaire de votre enfant à stocker, entretenir et administrer un inhalateur d'albutérol afin de traiter les élèves de la maternelle à la terminale qui souffrent de détresse respiratoire ou d'urgences respiratoires pendant qu'ils se trouvent à l'école.

L'albutérol est un médicament inhalé à action rapide qui aide à dégager les voies respiratoires, facilitant ainsi la respiration. Il est essentiel de pouvoir accéder rapidement à ce médicament, car les symptômes de l'asthme ou les difficultés respiratoires peuvent survenir de manière inattendue. Un personnel scolaire désigné sera formé pour intervenir rapidement et de manière appropriée en cas d'urgence respiratoire.

Bien que le personnel scolaire formé à cet effet s'efforce de contacter les parents avant d'administrer de l'albutérol, la loi lui permet, en cas d'urgence, d'administrer l'albutérol dont dispose l'établissement sans avoir préalablement contacté les parents.

Si votre enfant souffre d'asthme, nous vous invitons vivement à en informer son école et à lui fournir un formulaire de prescription médicale et/ou un plan d'action contre l'asthme établi par son médecin. Étant donné que l'inhalateur d'albutérol de réserve ne remplace pas l'inhalateur personnel de l'élève, nous encourageons vivement les familles d'enfants asthmatiques à fournir, pour une utilisation à l'école, un inhalateur personnel prescrit par un professionnel de santé.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter l'infirmière de votre école ou le Dr Traci Jones, superviseure du Bureau de la santé scolaire, au 301-749-4722 ou à l'adresse : traci.jones@pgcps.org.

Cordialement,

Shawn Joseph, Ed.D.
Surintendant des écoles

c : Carletta Marrow, docteure en éducation, Chef du soutien et du leadership scolaire
Elizabeth Faison, docteure en philosophie, Surintendant adjoint des services aux étudiants
Tisa Holley, docteure en éducation, Directeur des services aux étudiants
Traci Jones, docteure en philosophie, Superviseur de la santé scolaire